

32-34 rue des Jeuneurs, 75002 Paris • 01 42 33 29 15 • fondation@ifrap.org

Les promesses d'économies ne suffisent pas à redresser nos comptes publics



À ce stade, aucun plan réaliste de redressement de nos comptes publics n'a jamais été présenté. Pire encore, le plus souvent, les annonces d'économies faites cachent des hausses d'impôts déguisées. Cette incapacité à assainir nos dépenses entretient une

fracture dans notre pays entre le « tout est gratuit/permis » pour les uns et le « tout est payant pour les autres ».

Pour l'éviter, il est urgent de redonner sa place au travail en montrant que les aides sociales ne peuvent pas devenir un choix de vie et demandent des devoirs, notamment celui de chercher un emploi. Replacer, aussi, la justice, la sécurité ainsi que la lutte contre l'immigration irrégulière, au centre des préoccupations, pas juste dans les discours. Depuis trop longtemps, les missions régaliennes sont sous-financées face à la montagne de notre système social dont les dépenses ne cessent d'augmenter sans contrôle.

Enfin, nous avons aussi un énorme problème de productivité dans nos services publics avec un nombre d'agents qui ne cesse d'augmenter et un absentéisme qui nous coûte a minima 7 milliards par an (plus de 60 jours d'absence pour les agents de la ville de Marseille !). Les économies potentielles sont gigantesques, encore faut-il vouloir aller les chercher ! Pour l'IFRAP, il est possible de trouver 30 milliards d'euros de vraies baisses de dépenses publiques d'ici 2027 afin de pouvoir garantir 19 milliards de baisses d'impôts pour renouer avec compétitivité et attractivité (en % du PIB) de presque 2 points supplémentaires !

Agnès Verdier-Molinié, directeur de la Fondation IFRAP

SUR LES RÉSEAUX



2 millions : c'est le nombre de consultations, sur X (anciennement Twitter) de la tribune « 2023-2027, les économies potentielles sont gigantesques, si on décide de réformer » publiée dans le *Figaro* le 28 juillet 2023.



Le Figaro @Le_Figaro
Les promesses d'économies faites par le gouvernement ne suffisent pas à redresser nos comptes publics, estime la directrice générale de l'IFRAP. → bit.ly/3KHbdD1

1,4 million, c'est le nombre de consultations sur X de l'intervention d'Agnès Verdier-Molinié sur BFM « Taper sur les riches, ça fait du bien » du 9 mai 2023.



663 000, c'est le nombre de consultations sur X de la tribune « Après les émeutes, ce sont les casseurs qui devront payer la note, pas le contribuable ! » publiée dans le *Figaro* le 5 juillet 2023.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Mardi 10 octobre, la Fondation participait au 1^{er} **Conseil de l'évaluation des fraudes fiscales et sociales** présidé par le ministre chargé des Comptes publics, Thomas Cazenave afin d'y présenter ses propositions et sa méthode de chiffrage de la fraude sociale.

Les signes de ralentissement de l'inflation n'empêchent pas les taux d'intérêt de s'envoler sur les marchés Le coût de la dette publique s'envole dangereusement

Hors de prix

Muriel Motte

Aux Etats-Unis comme en Europe, la hausse des taux d'emprunt s'est accélérée le mois dernier. Un coup dur pour les gros émetteurs de dette, dont la France fait partie.

C'EST UN SOMMET vieux de seize ans dont le Trésor américain se serait bien passé. Le rendement de la dette publique des Etats-Unis à 10 ans s'est envolé au-dessus de 4,70% (4,74%), du jamais vu depuis l'été 2007. Hormis l'emploi, tout ralentit, notamment le rythme de l'inflation, la variable économique la plus scrutée aujourd'hui. Si l'on met de côté les prix très volatils de l'alimentation et de l'énergie, son taux est passé de 4,3% en juillet, à 3,9% en août, dernier chiffre connu. La baisse est encore plus sensible sur un an, l'inflation sous-jacente (core inflation) atteignant 6,3% en octobre 2022. Et pourtant, les taux à 10 ans sont passés de moins de 4,2% à 4,7% en un mois. Ils dépassaient à peine 3,6% l'an dernier.

Les experts ne manquent pas d'arguments, même s'ils n'ont pas vu venir la tendance récente.

Agnès Verdier-Molinié
« La France a vécu en cigale... le retour à la réalité va être douloureux ! »

souligne le stratège américain Ed Yardeni. L'accord bipartisan du Congrès n'est d'ailleurs qu'un sursis puisqu'il n'est valable que jusqu'au 17 novembre.

Or, dans le cadre de sa nouvelle politique monétaire, la Banque centrale, la Fed, n'achète plus de dettes publiques sur le marché. En l'absence de cet acteur de poids, « il faut des rendements plus élevés pour écouler l'offre croissante de bons du Trésor auprès des investisseurs particuliers et institutionnels », poursuit-il.

Même cause, mêmes effets en Europe. Non seulement la BCE, comme la Fed, est extrêmement ferme dans sa volonté de terrasser l'inflation (ce qui sous-tend des taux directeurs élevés pendant un bon moment), mais elle n'achète plus d'emprunts publics. Cela tombe mal au moment où la France, pour ne citer qu'elle, va devoir émettre un montant record de dettes afin de financer ses déficits publics. L'an prochain, Bercy va emprunter le montant inédit de 285 milliards d'euros sur les marchés. Certes, il y a toujours des prêteurs pour financer la deuxième puissance de la zone euro. Le tout est de savoir à quel prix. Sachant que près de la moitié des emprunts français (47%) sont des non-actifs, qui arbitrent en portefeuille en fonction de leur horizon de placement.

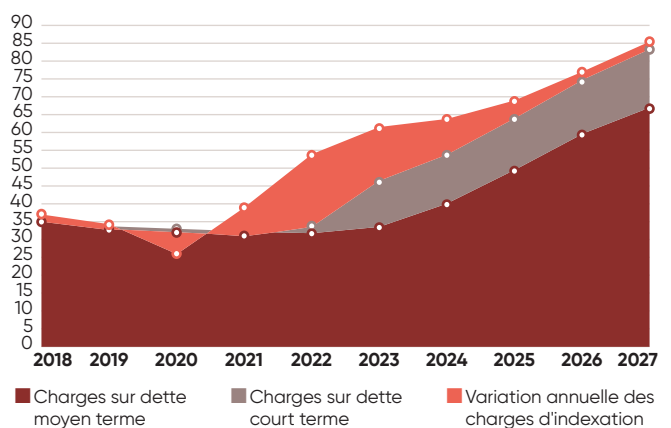


Risques sur la dette de l'État

Notre capacité à maîtriser notre déficit public va devenir centrale et est de plus en plus scrutée par les agences de notation. Les sources de tensions sont nombreuses :

- La dette des administrations publiques françaises a dépassé les 3 000 milliards € en 2023.
- Les charges d'indexation sont passées de 7,8 milliards € en 2021 à 20,3 milliards € en 2022. Si l'inflation demeure à un niveau élevé en France et en zone euro, le remboursement des obligations indexées sur l'inflation coûtera toujours plus cher (environ 5 milliards € par an).

ÉVOLUTION DES CHARGES D'INTÉRÊT SUR LA DETTE D'ÉTAT NÉGOCIABLE (en milliards €)

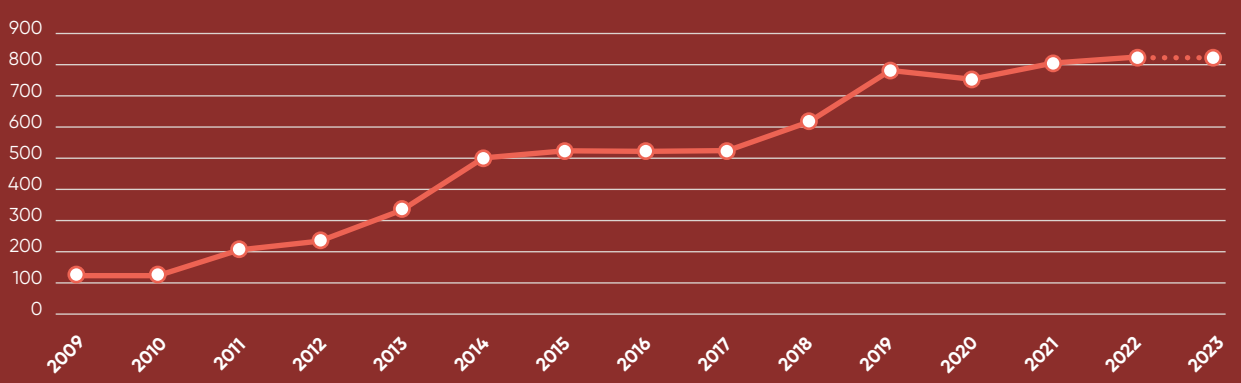


- Les charges d'intérêt sur la dette à long terme devraient doubler d'ici 2027, passant de 32,1 milliards € en 2022 à plus de 60 milliards € en 2027. Cela alors que la charge de la dette a déjà considérablement augmenté, passant de 35,5 milliards € en 2021 à 51,8 milliards € en 2022 !

DANS LES MÉDIAS

➤ Depuis 2009, les travaux de la Fondation IFRAP nourrissent les débats, décryptent les politiques publiques et contribuent à faire connaître les bonnes pratiques en matière de gestion publique dans les médias.

NOMBRE DE PASSAGE MÉDIAS



Quand arrêterons-nous de financer ceux qui empêchent d'expulser les terroristes?

France, terre du terrorisme ? Comment avons-nous pu en arriver là ? Tout simplement, car nous ne sommes pas un pays peuplé de personnes intolérantes mais au contraire généreuses car pour les autorités françaises, chaque personne rentrée de manière illégale n'est pas un danger potentiel mais plutôt une victime. C'est comme cela qu'est rentrée illégalement en France, en 2008, la famille Mogouchkov qui avait fait l'objet d'une tentative d'expulsion du territoire en février 2014. À cette date, le salafisme affiché de cette famille n'a pas dissuadé plusieurs associations, dont le Mrap, la Cimade et RESF de tout faire et de réussir à stopper leur expulsion programmée. La suite est glaçante : 2016, un des fils est déjà signalé aux autorités par le lycée Gambetta d'Arras. Au printemps 2019, ce même fils est impliqué dans un projet d'attaque, déjoué, contre l'Élysée. Il est aujourd'hui incarcéré pour association de malfaiteurs terroristes. En 2023, un autre fils, Mohammed Mogouchkov poignarde à mort un professeur du lycée Gambetta d'Arras. La famille, bien qu'en situation irrégulière, habite dans un HLM, les enfants sont scolarisés et soignés gratuitement... En 10 ans, le nombre de reconduites à la frontière a été divisé par 3... tandis que les subventions aux associations d'aides aux migrants ont été



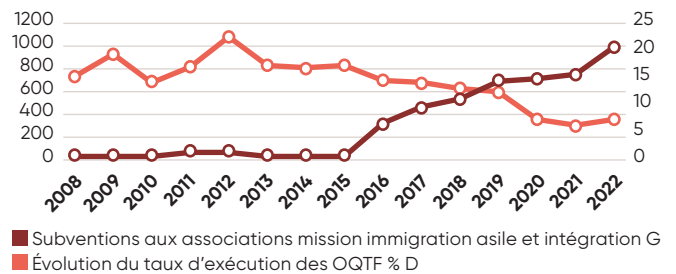
Une tribune publiée dans le Figaro le 19 octobre 2023.

multipliées par 3 atteignant 981 millions d'euros en 2022. La Cimade, le Mrap et RESF touchent ces subventions publiques. 6,5 millions en 2022 pour la Cimade notamment. Des fonds publics qui aident notamment les familles à faire recours sur recours quand leurs demandes d'asile sont rejetées par l'Ofpra. Et ce, car l'État leur délègue « l'assistance juridique aux étrangers en situation irrégulière » ! Cherchez l'erreur...

Quand allons-nous cesser cette machine infernale qui fait que nous conseillons gratuitement, logeons sur fonds publics, subventionnons avec le fruit de nos prélèvements obligatoires des personnes qui souhaitent ouvertement nuire à la France ?

NIVEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Mission Immigration, asile, intégration et taux d'exécution des OQTF 2008-2022



PALMARÈS DE L'ABSENTÉISME DANS LES COMMUNES

Depuis 2016, la Fondation IFRAP analyse les données des bilans sociaux des plus grandes villes de France afin de suivre l'absentéisme des agents communaux.

En termes d'équivalent personnel, l'absentéisme dans les plus grandes villes de France représente la perte du travail d'environ 8% des effectifs des villes étudiées !

Si on retient un coût annuel moyen et chargé de **40 000 € bruts** par agent et par an, l'absentéisme représente un coût brut pour l'ensemble des villes concernées de **545 millions d'euros**.

PALMARÈS 2023 DE L'ABSENTÉISME DANS LES COMMUNES (en jours agent / an)



● Une mission

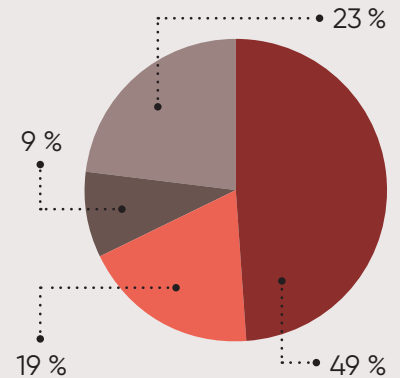
La Fondation IFRAP est une fondation d'utilité publique, reconnue par décret en Conseil d'État paru au Journal officiel le 19 novembre 2009. Fondation unique à la fois par son objet, « effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein-emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées », et par son financement exclusivement privé. Elle est le résultat de plus de 30 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques.

● L'emploi des dons en 2022

La Fondation IFRAP ne bénéficie d'aucune subvention publique, les ressources proviennent exclusivement des dons collectés auprès du public, ce qui est un gage d'indépendance.

En 2022, la générosité du public s'est montée à **1 175 715 €**.

- Études, recherches scientifiques, propositions et diffusion : 49 %
- Diffusion des recherches et des propositions : 19 %
- Recherche et gestion de fonds : 9 %
- Frais de fonctionnement : 23 %



SOUTENIR LA FONDATION IFRAP

OUI, je m'abonne à la revue de la Fondation IFRAP pour 1 an, soit 49 €.

OUI, je soutiens la Fondation IFRAP et fais un don de €.

Règlement par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation IFRAP.

M. M^{me} M^{lle}

Nom

Prénom

Organisme.....

Forme juridique/n° Siren.....

Adresse

Code postal.....

Localité.....

E-mail.....

Téléphone.....

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale : réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique : au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; au titre de l'IFI, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation IFRAP est habilitée à recevoir des legs.

Faire un legs à la Fondation IFRAP : un geste fort pour transmettre vos valeurs au service de la prospérité de la France. Pour plus d'informations, contactez le 0142 33 30 39.

Bulletin à retourner à : Fondation IFRAP. 32-34 rue des Jeuneurs, 75002 Paris.

